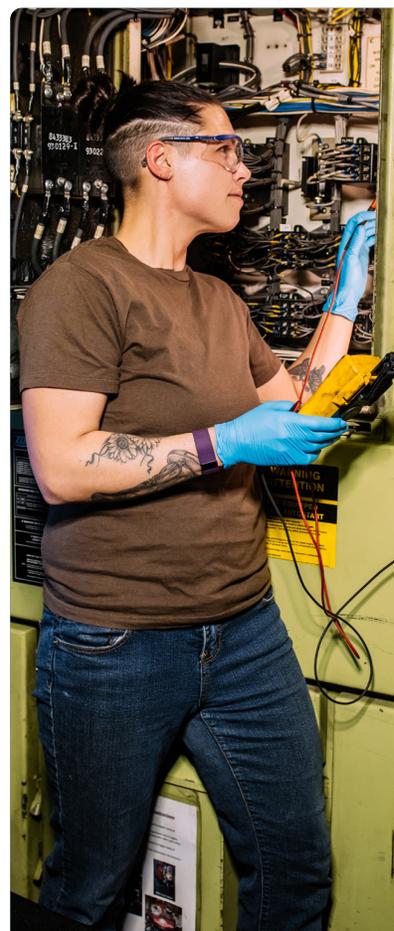


SERVICE DE RECHERCHE D'UNIFOR

# OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

*Une analyse mensuelle des derniers indicateurs du marché du travail*  
Avril 2024



**UNIFOR**  
theUnion | lesyndicat

Le 10 mai, 2024

# Statistiques nationales

Le marché du travail canadien a surpassé les attentes le mois dernier, 90 000 postes (+0,4 %) ayant été créés en avril. Toutefois, plus de la moitié des postes créés étaient des emplois à temps partiel (+50 000) et tous les gains s'affichaient dans le secteur de la production de services (+101 000). La croissance vigoureuse continue de la population canadienne en âge de travailler et l'expansion de la main d'œuvre ont poussé à la hausse le taux d'activité de 0,1 point de pourcentage pour atteindre 65,4 %, alors que le taux de chômage est resté stable à 6,1 %.

Les salaires horaires ont repris leur élan en avril, augmentant de 0,4 %, mais tombant à 4,7 % d'une année à l'autre. Une fois corrigés en fonction de l'inflation, les salaires réels ont connu une hausse de 1,8 % par rapport à avril 2023. Le nombre de travailleuses et travailleurs couverts par une convention collective a légèrement augmenté pour atteindre 30,4 %, un taux qui inclut 14,9 % de la main d'œuvre du secteur privé et 76,5 % de celle du secteur public.

	Moyenne sur 5 ans avril 2018 à avril 2022	Avril 2023	Mars 2024	Avril 2024	Variation annuelle (var. ann.)	Variation mensuelle (var. mens.)
Emploi total <sup>1</sup>	18 438 640	20 114 500	20 400 700	20 491 100	376 600 1,9 %	90 400 0,4 %
Taux de chômage (%) <sup>2</sup>	7,7	5,1	6,1	6,1	1,0	0,0
Taux de participation (%) <sup>3</sup>	64,6	65,7	65,3	65,4	-0,3	0,1
Taux de syndicalisation (%) <sup>4</sup>	31,0	30,3	30,3	30,4	0,1	0,1
Salaire horaire moyen <sup>5</sup>	29,87 \$	33,38 \$	34,81 \$	34,95 \$	4,7 %	0,4 %
Salaire horaire moyen réel <sup>6</sup>	33,45 \$	33,38 \$	33,83 \$	33,97 \$	1,8 %	nd

## Taux de chômage



## Salaire horaire moyen réel



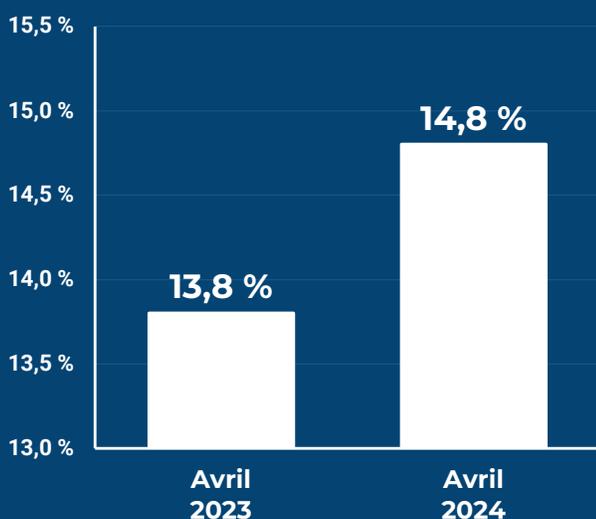
# Indicateurs nationaux de précarité

Certains indicateurs de précarité d'Unifor ont connu une baisse en avril, les taux de sous-utilisation (0,4) et de sous-emploi (-0,3) ayant connu une appréciation significative. L'écart salarial entre les genres a diminué de 1,5 % pour s'établir à 4,86 %, quoique ce taux demeure pratiquement inchangé d'une année à l'autre. Le travail saisonnier a connu une hausse en avril, le nombre de travailleuses et travailleurs temporaires augmentant de 0,3

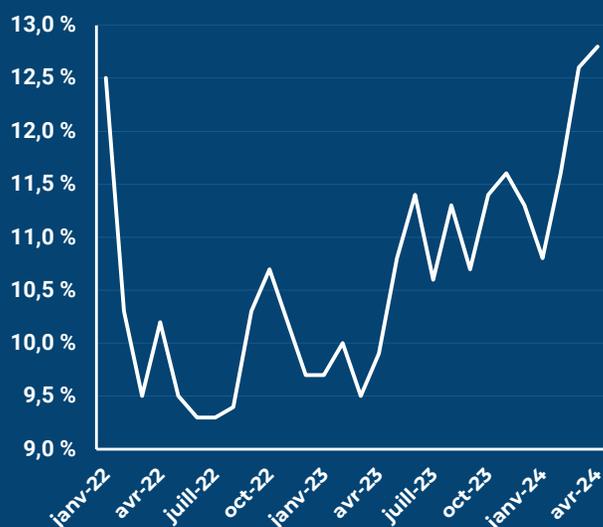
	Avril 2023	Mars 2024	Avril 2024	Var. ann.	Var. mens.
Taux d'emplois à temps partiel (%) <sup>7</sup>	18,7	19,0	18,9	0,2	-0,1
Emplois à temps partiel involontaire (%) <sup>8</sup>	39,6	40,1	39,7	0,1	-0,4
Taux de sous-utilisation (%) <sup>9</sup>	7,2	8,8	8,4	1,2	-0,4
Taux de sous-emploi (%) <sup>10</sup>	13,8	15,1	14,8	1,0	-0,3
Personnes occupant plusieurs emplois (%) <sup>11</sup>	5,7	5,6	5,7	0,0	0,1
Détenteurs d'emplois temporaires (%) <sup>12</sup>	10,8	10,3	10,6	-0,2	0,3
Occasionnel/autre (%)	3,2	3,1	3,1	-0,1	0,0
Temporaire/à contrat (%)	6,3	6,2	6,2	-0,1	0,0
Saisonnier (%)	1,3	1,0	1,3	0,0	0,3
Incidence des bas salaires (%) <sup>13</sup>	20,1	19,3	22,2	2,1	2,9
Écart salarial entre les genres <sup>14</sup>	4,87 \$	4,93 \$	4,86 \$	-0,3 %	-1,5 %
NEEF (x 1 000) <sup>15</sup>	677,1	841,0	829,8	22,6 %	-1,3 %

point de pourcentage et le nombre de personnes occupant plusieurs emplois ayant également connu une hausse (+0,1). Bien que le nombre de jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation ait diminué le mois dernier (-1,3 %), ce chiffre reste supérieur de près de 23 % à celui d'avril 2023. Les jeunes ont été démesurément touchés par le déclin des conditions du marché du travail au cours des derniers mois, le taux de chômage atteignant 12,8 % en avril (voir le graphique ci-dessous).

## Taux de sous-emploi



## Taux de chômage des jeunes



# Statistiques régionales

De manière générale, les gains d'emplois en avril étaient uniformément répartis dans l'ensemble du pays, les cinq régions enregistrant une croissance significative. En pourcentage, la Colombie Britannique est arrivée en tête, une hausse de l'emploi de 0,8 % (+23 400) y ayant été observée, suivie du Canada atlantique enregistrant une hausse de 0,6 % (+8 000), du Québec affichant une augmentation de 0,4 % (+19 200), des Prairies enregistrant une montée de 0,4 % (+14 600), et de l'Ontario marquant une hausse de 0,3 % (+25 000).

Les gains d'emplois se sont traduits par une forte baisse du taux de chômage dans la région de l'Atlantique (-0,5) et en Colombie-Britannique (0,5), laquelle est partiellement attribuable à une légère baisse du taux de participation (-0,1) dans les deux régions. Dans les Prairies et au Québec, l'accroissement de la population active a équilibré les impacts de la croissance de l'emploi, le taux de chômage augmentant de 0,5 point de pourcentage pour atteindre 6,4 % dans la région des Prairies.

Les salaires horaires ont légèrement diminué en Colombie-Britannique (-0,1 %), indiquant que bon nombre des emplois créés dans cette région étaient moins bien rémunérés. Entre-temps, les salaires ont connu une hausse marquée de 1,4 % dans les Prairies le mois dernier, les salaires horaires étant maintenant plus élevés de 4,6 % d'une année à l'autre.



# Statistiques régionales continués

## Atlantique

	Avril 2023	Avril 2024	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	1 208 400	1 250 900	42 500 3,5 %	8 000 0,6 %
Taux de chômage (%)	7,1	7,1	0,0	-0,5
Taux de participation (%)	61,0	61,3	0,3	-0,1
Taux de syndicalisation (%)	32,4	32,3	-0,1	0,2
Salaire horaire moyen	28,98 \$	30,66 \$	5,8 %	0,6 %
Salaire horaire moyen réel	28,98 \$	29,80 \$	2,8 %	nd



## Québec

	Avril 2023	Avril 2024	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	4 505 000	4 534 400	29 400 0,7 %	19 200 0,4 %
Taux de chômage (%)	4,1	5,1	1,0	0,1
Taux de participation (%)	65,0	64,7	-0,3	0,2
Taux de syndicalisation (%)	39,2	39,7	0,5	0,0
Salaire horaire moyen	32,26 \$	33,69 \$	4,4 %	0,3 %
Salaire horaire moyen réel	32,26 \$	32,74 \$	1,5 %	nd



## Ontario

	Avril 2023	Avril 2024	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	7 919 400	7 995 500	76 100 1,0 %	25 000 0,3 %
Taux de chômage (%)	4,9	6,8	1,9	0,1
Taux de participation (%)	65,5	65,0	-0,5	0,0
Taux de syndicalisation (%)	26,3	26,1	-0,2	0,2
Salaire horaire moyen	34,46 \$	35,92 \$	4,2 %	0,1 %
Salaire horaire moyen réel	34,46 \$	34,91 \$	1,3 %	nd



# Statistiques régionales continués

## Prairies

	Avril 2023	Avril 2024	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	3 718 000	3 839 000	121 000 3,3 %	14 600 0,4 %
Taux de chômage (%)	5,5	6,4	0,9	0,5
Taux de participation (%)	68,8	68,9	0,1	0,4
Taux de syndicalisation (%)	28,2	27,5	-0,7	0,0
Salaire horaire moyen	33,34 \$	34,87 \$	4,6 %	1,4 %
Salaire horaire moyen réel	33,34 \$	33,89 \$	1,6 %	nd



## Colombie-Britannique

	Avril 2023	Avril 2024	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	2 779 400	2 871 200	91 800 3,3 %	23 400 0,8 %
Taux de chômage (%)	5,0	5,0	0,0	-0,5
Taux de participation (%)	65,2	65,2	0,0	-0,1
Taux de syndicalisation (%)	29,2	30,6	1,4	0,5
Salaire horaire moyen	34,17 \$	36,38 \$	6,5 %	-0,1 %
Salaire horaire moyen réel	34,17 \$	35,35 \$	3,5 %	nd



# Salaires horaires par industrie

Croissance des salaires nominaux par rapport aux salaires corrigés de l'inflation

Industrie	Avril 2023	Avril 2024	Variation annuelle	Variation corrigés de l'inflation
Agriculture	24,15 \$	24,95 \$	3,3 %	0,3 %
Foresterie	35,27 \$	36,15 \$	2,5 %	-0,4 %
Mines, pétrole et gaz	50,48 \$	51,57 \$	2,2 %	-0,7 %
Services publics	48,59 \$	51,29 \$	5,6 %	2,5 %
Construction	35,42 \$	36,79 \$	3,9 %	0,9 %
Fabrication de biens durables	34,09 \$	34,93 \$	2,5 %	-0,4 %
Fabrication de biens non durables	31,78 \$	33,37 \$	5,0 %	2,0 %
Commerce de gros	34,96 \$	37,02 \$	5,9 %	2,8 %
Commerce de détail	23,08 \$	24,05 \$	4,2 %	1,3 %
Transport et entreposage	31,80 \$	32,68 \$	2,8 %	-0,1 %
Finances et assurances	41,68 \$	44,46 \$	6,7 %	3,5 %
Services immobiliers, de location et de location à bail	34,10 \$	35,87 \$	5,2 %	2,2 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	44,07 \$	47,24 \$	7,2 %	4,0 %
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	26,17 \$	26,74 \$	2,2 %	-0,7 %
Services éducatifs	38,21 \$	39,48 \$	3,3 %	0,4 %
Soins de santé et assistance sociale	31,46 \$	33,05 \$	5,1 %	2,1 %
Information, culture et loisirs	31,70 \$	31,47 \$	-0,7 %	-3,6 %
Hébergement et services de restauration	19,34 \$	20,46 \$	5,8 %	2,7 %
Autres services	28,85 \$	29,52 \$	2,3 %	-0,6 %
Administration publique	42,40 \$	44,82 \$	5,7 %	2,7 %

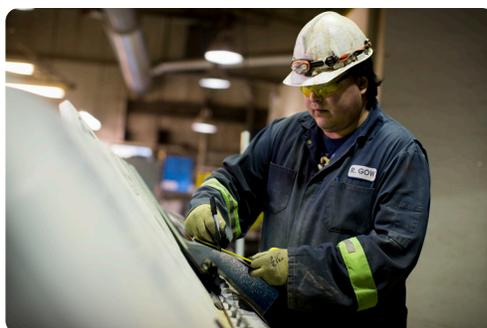
Les gains salariaux à près de deux chiffres observés dans certaines industries en 2023 se sont atténués, et le ralentissement de la croissance des salaires des derniers mois s'est traduit par une croissance négative des salaires réels dans certaines industries, notamment la fabrication de biens durables (0,4 %), les services aux entreprises, aux bâtiments et les autres soutiens (-0,7 %), les autres services (0,6 %), et, plus particulièrement, le secteur de l'information, de la culture et des loisirs (-3,6 %).

Le mois dernier, la majeure partie des gains d'emplois a été enregistrée dans le secteur des services, les services professionnels, scientifiques et techniques (+25 500) et les services d'hébergement et de la restauration (+24 200) arrivant en tête de liste. Les pertes d'emplois ont surtout touché le secteur de la production de biens, des pertes importantes ayant été observées dans l'industrie de la construction (-11 100).

# Gains et pertes mensuels d'emplois par industrie et par secteur

Variation de l'emploi par industrie et par secteur, de mars à avril 2024

SECTEUR DE LA PRODUCTION DE BIENS	-10 400
Agriculture	-5 400
Foresterie, pêche, mines, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	7 700
Services publics	-5 000
Construction	11 100
Fabrication	3 400
SECTEUR DES SERVICES	100 700
Commerce de gros et de détail	6 100
Transport et entreposage	6 700
Finance, assurances, services immobiliers et de location	-400
Services professionnels, scientifiques et techniques	25 500
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	9 500
Services d'enseignement	-4 500
Soins de santé et assistance sociale	17 400
Information, culture et loisirs	9 900
Services d'hébergement et de restauration	24 200
Autres services (sauf les administrations publiques)	6 500
Administrations publiques	-100



# NOTES

1. L'emploi total comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui sont actuellement employées. Corrigé des variations saisonnières.
2. Le taux de chômage exprime le pourcentage de Canadiennes et Canadiens en âge de travailler qui sont au chômage et qui cherchent activement du travail. Il n'inclut pas les chômeurs qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi ou qui sont sans emploi de façon permanente, et qui sont donc considérés comme étant en dehors du marché du travail. Corrigé des variations saisonnières.
3. Le taux de participation exprime le pourcentage de tous les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui participent au marché du travail, y compris les personnes ayant un emploi et les chômeurs (à la recherche active d'un emploi). Corrigé des variations saisonnières.
4. Le taux de syndicalisation comprend les travailleuses et travailleurs qui sont membres d'un syndicat ainsi que ceux qui sont non syndiqués mais couverts par les modalités d'une convention collective.
5. Le salaire horaire moyen est calculé à partir des salaires ou traitements habituels déclarés par les employés pour leur emploi principal.
6. Le salaire horaire moyen réel corrige les salaires pour tenir compte de l'impact de l'inflation et est exprimé en dollars du mois correspondant de l'année précédente. Les données de l'indice des prix à la consommation n'étant pas disponibles pour le mois en cours avant la publication des résultats de l'Enquête sur la population active, l'indice des prix à la consommation du mois précédent est utilisé pour estimer les salaires réels de la période en cours.
7. Le taux d'emplois à temps partiel mesure le pourcentage de tous les travailleurs et travailleuses salariés qui travaillent à temps partiel.
8. Le taux d'emplois à temps partiel involontaire mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel qui souhaitent un emploi à temps plein.
9. Le taux de sous-utilisation, ou R8, est utilisé par Statistique Canada pour mesurer la main-d'œuvre sous-utilisée. Il ajoute au taux de chômage ceux qui attendent un rappel ou des réponses, les mises en chantier à long terme, les travailleuses et travailleurs découragés (ceux qui n'ont pas cherché parce qu'ils pensaient qu'aucun emploi n'était disponible) et une partie des travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaires.
10. Le taux de sous-emploi mesure le pourcentage de Canadiennes et Canadiens qui veulent travailler mais qui ne peuvent pas trouver un emploi convenable ou qui ne disposent pas de systèmes de soutien adéquats leur permettant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il mesure donc l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la main-d'œuvre au Canada. Le taux de sous-emploi ajoute au taux de chômage tous les travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire et les personnes aux limites de la population active (c'est-à-dire celles qui voulaient travailler mais qui n'ont pas pu chercher activement un emploi en raison de circonstances atténuantes).
11. Le taux de cumul d'emplois mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés qui occupent deux emplois ou plus.
12. Le taux de titulaires d'emplois temporaires mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés dont l'emploi est temporaire.
13. L'incidence des bas salaires est exprimée en pourcentage des salariés horaires qui gagnent moins des deux tiers du salaire horaire médian. Cette mesure est une norme largement acceptée pour déterminer le seuil de faible revenu.
14. L'écart de rémunération entre les sexes mesure la différence moyenne de revenu entre les hommes et les femmes qui gagnent un salaire horaire. Un écart positif indique que les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes.
15. La catégorie des NEEF mesure le nombre de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas actuellement en emploi, aux études ou en formation.





**unifor**  
theUnion | lesyndicat

*[www.unifor.org](http://www.unifor.org)*